

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2022

Présents : Pascale CAVALIER, Alain TROCHARD, Didier BROS, Nathalie CUOZZO, Arnaud SAUVAIRE, Nicolas WISNIEWSKI, Magali GUEIDAN, Elie HERBEMONT, Sabine DA COSTA, Céline BELLARA et Sophie BERETTA

Absent : Néant

La séance est ouverte à 18 heures 30, sous la présidence de Pascale VANDAMME, Maire, qui donne lecture du compte-rendu du dernier conseil municipal en date du 9 mai 2022.

Date de la convocation : 10 mai 2022

sont nommés secrétaires de séance, Elie HERBEMONT et Nathalie CUOZZO

Pascale VANDAMME donne lecture de l'ordre du jour :

- Délibération pour des aménagements sportifs sur la commune
- Délibération transfert de la maîtrise d'ouvrages d'éclairage public au SMEG
- Organisation des élections législatives
- Organisation des festivités du 14 juillet
- Questions diverses

Délibération pour des aménagements sportifs sur la commune

Madame la Maire présente un devis de réfection du terrain multisports actuel. Alain Trochard propose de demander un autre devis. Après discussion, le conseil municipal décide d'attendre la réception de la deuxième offre de prix. Il est rajouté qu'un point d'eau et d'électricité seront demandés. Des dossiers de demandes de subvention vont être déposés. (Pas de délibération prise pour l'instant)

Délibération transfert de la maîtrise d'ouvrages d'éclairage public au SMEG

Madame la maire donne la parole à Nicolas Wisniewski qui expose la proposition de transfert de la maîtrise d'ouvrages d'éclairage public au SMEG. Ce transfert entraînerait la priorité sur la rénovation, puis l'extension, et non l'inverse, et également permettrait d'être subventionné à hauteur de 70 % sur un plafond de 30.000 €. Madame la Maire rajoute que différentes plaintes ont été adressées concernant les travaux sur le chemin du Bouilleur de Cru, quant aux futures installations. Les travaux ont été suspendus. Un bornage sera effectué prochainement.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 1

Par rapport à sa situation professionnelle, Nicolas Wisniewski souhaite s'abstenir (délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

Organisation des élections

Madame la maire présente le tableau des permanences pour les 2 tours des élections législatives les 12 et 19 juin 2022. Chacun complète en fonction de ses disponibilités, à raison de 3 élus par heure, de 8 h à 18h.

Organisation des festivités du 14 juillet

Madame la Maire propose d'organiser les festivités du 14 juillet. Après discussion, le conseil municipal décide que l'apéritif se déroulera au terrain multisports, le 13 juillet à 19 heures.

Questions diverses

- L'ouverture de chantier des logements sociaux a été déposée le 12 mai dernier
- Madame la maire expose l'étude de Groupama pour les assurances

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30

La Maire,

Les conseillers municipaux,



Handwritten signatures in blue ink, including the signature of the Mayor and several municipal councilors.